

AVIS

DELIVRANCE D'UNE AUTORISATION D'EXPLOITER

Conformément aux dispositions de la loi du 8 avril 2004 sur l'hébergement, la restauration et le commerce de détail de boissons alcoolisées, la commune de Bovernier porte à la connaissance du public que **Mme Stéphanie Sarrasin**, domiciliée à Bovernier, lui a adressé une requête tendant à obtenir une autorisation d'exploiter au sens de ladite loi.

Employeur	: Sisters Kitchen SNC
Locaux et emplacement	: parcelle n° 4, Plan de l'Au, 1932 Bovernier
Enseigne	: Buvette du Plan de l'Au
Prestations	: Mets et/ou boissons avec ou sans alcool à consommer sur place, à emporter et/ou à livrer
Heures d'ouverture/fermeture	: du lundi au jeudi et dimanche de 09h00 à 23h00 vendredi et samedi de 09h00 à 02h00
Début d'activité	: 1 ^{er} juin 2026

Les personnes qui auraient des observations à formuler à l'encontre de cette demande sont invitées à les adresser par écrit à la commune, dans les 30 jours à dater de la présente publication, soit jusqu'au 8 février 2026.

Administration communale